

Question orale au Conseil Municipal du 13 février 2009, formulée par M. Eric Servel,
Conseiller municipal

Demande d'informations pour préparer un Débat d'Orientation Budgétaire éclairé et responsable

Informations insuffisantes pour avoir un point détaillé et précis sur la dette municipale

Lors du dernier Conseil municipal j'avais demandé quelques éclaircissements sur la dette à
taux variable qui me furent fournis lors de la réponse de M. le Maire.

Toutefois j'avais précisé : « Nous serions pleinement rassurés, si lors du Débat d'Orientation
Budgétaire vous pouviez nous présenter le taux moyen d'intérêt de remboursement de la dette
en 2008 et en 2009...Je pense qu'ainsi M. le Maire vous serez ravi avec nous de pouvoir
rassurer nos concitoyens sur la bonne santé de nos finances municipales et de la dette
municipale. »

Et vous m'aviez répondu : « Enfin, un point précis et détaillé sera fait sur notre dette à
l'occasion du prochain débat d'orientation budgétaire 2009 comme il est de tradition à ce type
de réunion »

Or je constate au vu des documents qui ont été remis aux conseillers municipaux six jours
avant le débat que ce n'est pas le cas : il y a quelques renseignements : encours de la dette par
habitant, etc. Mais pas un état précis et détaillé de la dette.

Exemple des informations utiles qui auraient été bienvenues :

Ventilation de la dette en dette à taux fixe et dette à taux variable

Ventilation selon le terme :

 Dette à court terme (moins d'un an)

 Dette à moyen terme (de un à cinq ans)

 Dette à long terme (plus de cinq ans)

Intérêt moyen de la dette en 2008 et prévision d'intérêt moyen de la dette en 2009-02-09

Endettement trois fois supérieur à celui des quatre dernières années sans qu'un tableau
retracant cette évolution soit joint.

Il existe 11 ratios officiels qui devraient être produit pour apprécier l'évolution des finances
municipales, or si certains sont présents comme l'évolution de l'encours de la dette par
habitant d'autres d'un intérêt certain ne sont pas fournis aux conseillers municipaux comme
par exemple le produit des 4 taxes/potentiel fiscal (je sais bien qu'à ce jour les services n'ont
pas tous les éléments arrêtés pour faire ce calcul, mais on pourrait faire une prévision
raisonnable) ou la marge d'autofinancement courant ou le taux d'équipement.

Manque d'orientations proposées pour aider nos concitoyens à faire face à la crise

Ecartons d'emblée les arguments : nous ne sommes pas responsables de la crise ou pire : à
notre échelle nous ne pouvons rien faire.

La crise touche tout le monde et notre municipalité doit faire quelque chose pour aider nos
concitoyens et nos entreprises dans la difficulté :

Où sont les mesures prises en faveur de ces deux publics et comment se traduisent-elles en
matière budgétaire ?

En l'absence de toute mesure je propose deux réunions de concertations d'urgence avant le
prochain budget : une réunissant le CCAS et les associations d'aide d'urgence et d'aide aux

chômeurs en vue de proposer des actions locales et précises se traduisant par une augmentation de la subvention municipale au CCAS et aux associations
Et une autre réunissant PME, artisans, commerçants, banquiers et municipalités pour voir quelles mesures pratiques pourraient être prises pour résister à la baisse d'activité économique

Face à ces carences je pense que le débat d'orientation budgétaire ne peut déployer toute ses potentialités et en particulier ne permet pas à l'opposition d'avoir toute sa place dans un débat démocratique concernant tous les habitants de la commune.

La place de l'opposition fait l'objet d'un très large débat au niveau national , encore faut-il rappeler que la démocratie commence au niveau local comme l'étymologie de politique le manifeste tous les jours (polis : la ville en grec)